



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Cabinet

Bureau de la communication Interministérielle

Cérémonie de la Sainte Barbe DOSSIER DE PRESSE - 4 décembre 2017 -



Photo d'archives 2014

Contact Presse

40 46 85 60

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr
www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

PRÉSENTATION DE LA CÉRÉMONIE DE LA SAINTE BARBE

Au-delà du respect d'une tradition chère aux sapeurs-pompiers, cette cérémonie offre, chaque année, une opportunité pour rendre hommage à ceux qui, au quotidien portent secours à la population, parfois au péril de leurs vies. En 2016, 31 750 interventions ont été réalisées, les trois quart d'entre-elles ont été du secours à personnes. Les médailles pour acte de courage et dévouement sont venues distinguer des sapeurs-pompiers qui se sont valeureusement mis en avant, lors des intempéries de janvier.

Les communes de Polynésie française emploient un total de 609 sapeurs-pompiers dont 360 sont des volontaires qui ont fait le choix d'un engagement citoyen, celui de donner de leur temps au service des autres. M. René, BIDAL a souligné le rôle déterminant de ces sapeurs-pompiers volontaires. Cette volonté de servir ses concitoyens qui anime chaque sapeur-pompier, qu'il soit professionnel ou volontaire, est très présente chez les jeunes qui sont aujourd'hui nombreux à participer aux classes de cadets de la sécurité civile représentées ce matin par des cadets du collège Henri Hiro et du collège de Arue, la relève est donc assurée. « C'est un lien tout particulier qui unit la population polynésienne avec les pompiers de Polynésie car ce sont parmi ses enfants, ceux qui ont fait le choix de servir et de s'engager...quoi de plus beau ! »

CÉRÉMONIE

La cérémonie de la Sainte-Barbe a été présidée par M. René BIDAL, Haut-Commissaire de la République, en présence de Mme Tea FROGIER, Ministre du travail, représentant le Président de la Polynésie française, de M. René TEMEHARO, Adjoint au Maire de la ville de Papeete, de Mme Célestine WONG, adjointe au Maire de la commune de Mahina et du Colonel Pierre MASSON, Directeur de la Protection civile du Haut-commissariat.

Le Haut-Commissaire, l'adjointe au Maire de la Commune de Mahina et le Directeur de la Protection civile du Haut-commissariat ont remis à dix récipiendaires des médailles pour actes de courage et de dévouement, des médailles d'Honneur des Sapeurs-Pompiers et des lettres de félicitations.

PROGRAMME DE LA CÉRÉMONIE

9h10 : Revue des troupes par : - le Haut-Commissaire de la République
- le Directeur de la protection civile
(Cabinet du Haut-Commissaire)
- le Commandant des troupes

Lecture par le Haut-Commissaire du message du Ministre de l'Intérieur

Lecture des noms des pompiers décédés en service

Minute de silence

Chant de l'Hymne national par les sapeurs-pompiers

Remise de décorations

9h35 : Fin de la cérémonie

A l'issue de la cérémonie, un rafraîchissement a été offert par le Haut-Commissaire à la Résidence de Papeete.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

MESSAGE DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

Message du Ministre de l'intérieur, à l'occasion de la Sainte-Barbe 2017

Au moment où la grande famille de la sécurité civile se réunit à l'occasion de la Sainte-Barbe, je tiens à vous témoigner une nouvelle fois toute ma reconnaissance pour votre engagement.

Engagement de tous les jours, dans les centres d'incendie et de secours.

Engagement lors des crises majeures – cyclones, feux de forêt – qui ont hélas émaillé l'année qui vient de s'écouler.

Tous ici - sapeurs-pompiers volontaires, professionnels et militaires, sapeurs-sauveteurs de la sécurité civile, membres des services de santé, bénévoles des associations agréées, personnels des moyens nationaux, pilotes, mécaniciens, démineurs mais aussi personnels des établissements de soutien - vous constituez le réseau d'acteurs qui font du modèle de sécurité civile français, un modèle unique.

En des temps où notre société semble parfois en manque de repères, vous êtes des boussoles, vous incarnez ces valeurs de solidarité, de fraternité, qui constituent le ciment de notre République.

La Sainte-Barbe est aussi l'occasion d'exprimer la reconnaissance de la Nation aux sapeurs-pompiers qui ont été marqués dans leur chair dans l'exercice de leurs missions.

Mes pensées vont aujourd'hui au lieutenant Pascal HODEAU, au sergent Guy TURPIN et au sergent-chef Richard METEAU, décédés en service commandé, ainsi qu'aux sapeurs-pompiers blessés, à leurs familles et à leurs proches.

Vous risquez vos vies à chaque intervention. Et cet engagement nous oblige.

Il nous oblige d'abord à vous protéger.

Et je veux dire ici ma totale détermination à poursuivre et à punir les auteurs des agressions dont certains de vos équipages sont aussi victimes. J'ai également sollicité la Ministre des solidarités et de la santé pour qu'une étude soit menée sur les risques sanitaires engendrés par l'exposition aux fumées d'incendies.

Votre engagement nous oblige aussi à agir avec force pour faciliter votre quotidien.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANCAISE

Ainsi ai-je obtenu que vous puissiez conduire des véhicules de plus de 3,5 tonnes.

J'ai aussi pris en compte vos préoccupations sur la nécessité de repenser notre modèle d'assistance aux personnes, une mission qui occupe aujourd'hui 80% de votre temps. Un groupe de travail a été créé sur ce thème.

Enfin - et j'ai ici une pensée pour les Jeunes Sapeurs-Pompiers - je souhaite que nous préparions ensemble l'avenir de notre modèle de sécurité civile.

C'est ainsi que, conformément aux engagements du Président de la République, nous prendrons ensemble le virage du numérique, avec un système d'information commun, avec des plateformes d'appel partagées et un numéro unique.

Nous devons aussi porter une nouvelle ambition pour le volontariat, car sans sapeurs-pompiers volontaires, c'est la sécurité civile à la française qui s'effondre. Il faudra aller chercher de nouveaux publics. Il faudra réfléchir aux moyens de rendre cet engagement plus attractif.

Nous devons par ailleurs atteindre l'objectif de former 80% de la population aux gestes qui sauvent car, vous le savez mieux que quiconque, chaque citoyen doit se faire acteur de sa propre sécurité.

Mesdames et Messieurs,

J'ai pleinement confiance en vous pour mener à bien ces grands chantiers.

Vous êtes, ainsi que l'a souligné le Président Emmanuel Macron, l'un des plus beaux visages de la République.

Au nom de tous les Français : merci pour votre action, merci pour votre engagement constant !

Belle fête de la Sainte-Barbe à tous.

Vive la République !

Vive la France !



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

LE RECRUTEMENT DES CANDIDATS À UN EMPLOI RELEVANT DES SPÉCIALITÉS « SÉCURITÉ CIVILE » SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS

Pour les spécialités « sécurité civile » (sapeurs-pompiers), les candidats doivent justifier des conditions requises pour avoir la qualité de fonctionnaire et des **conditions d'aptitude physique et médicale**. Il n'y a plus de limite d'âge.

L'accès aux cadres d'emplois **A et B (grade de capitaine et de major)** se fait par **concours (interne ou externe) organisés par le Centre de gestion et de formation des agents communaux**.

L'accès aux cadres d'emplois **C et D (grade de sapeur et de sergent)** se fait **par recrutement direct sans concours**.

Les ouvertures de postes sont consultables sur le site internet du Centre de Gestion et de formation : www.cgf.pf

LE RECRUTEMENT DES CANDIDATS SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

Les candidats doivent justifier des **conditions d'aptitude physique et médicale**. L'accès au **grade d'officier** se fait sous réserve des besoins du centre de secours et de disposer de titres ou diplômes.

L'accès au **grade de sapeurs-pompiers** se fait sur recrutement direct, les candidatures doivent être transmises au chef de centre de secours.

LA FORMATION OPÉRATIONNELLE DE BASE

D'une durée de 190 heures, elle comprend :

- une formation de secourisme :

le premier secours en équipe de niveau 1 (PSE1), 42 heures (6 jours),

le premier secours en équipe de niveau 2 (PSE2), 42 heures (6 jours),

- une formation spécifique d'équipiers opérationnels incendie, 105 heures (15 jours)

L'agent est titularisé dans sa fonction de sapeur-pompier après avoir obtenu le module confirmation, 35 heures (5 jours).

Nota : un sapeur-pompier volontaire dispose de 2 ans pour se former.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANCAISE

REMISE DE DÉCORATIONS



	Réциpiendaires	Fonctions	Médaille	Remise effectuée par
1	M. Ismael HEO MOUN	Chef du centre de secours et d'incendie de la commune de Pirae	Médaille pour actes de courage et de dévouement échelon « bronze »	M. René BIDAL, Haut-Commissaire de la République
2	M. Rino GRAND	Sapeur-pompier professionnel de la commune de Pirae	Médaille pour actes de courage et de dévouement échelon « bronze »	M. René BIDAL, Haut-Commissaire de la République
3	M. Michel TAITI	Sapeur-pompier professionnel de la commune de Pirae	Médaille pour actes de courage et de dévouement échelon « bronze »	M. René BIDAL, Haut-Commissaire de la République
4	M. Tom TEAMO	Sapeur-pompier volontaire de la commune de Pirae	Médaille pour actes de courage et de dévouement échelon « bronze »	M. René BIDAL, Haut-Commissaire de la République
5	M. Tama MERVIN	Sapeur-pompier volontaire de la commune de Pirae	Médaille pour actes de courage et de dévouement échelon « bronze »	M. René BIDAL, Haut-Commissaire de la République
6	M. Pascal CHARPENTIER	Sapeur-pompier volontaire de la commune de Pirae	Médaille pour actes de courage et de dévouement échelon « bronze »	M. René BIDAL, Haut-Commissaire de la République
7	M. Tetauira GITTON	Sapeur-pompier volontaire de la commune de Pirae	Médaille pour actes de courage et de dévouement échelon « bronze »	M. René BIDAL, Haut-Commissaire de la République



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE



	Récipiendaires	Fonctions	Médaille	Remise effectuée par
1	M. Teriitua Richard HAUPUNI	Chef de corps de la commune de Mahina	Médaille d'Honneur des Sapeurs-Pompiers échelon « Argent »	M. Pierre MASSON, Directeur de la Protection civile du Haut-Commissariat et Mme Célestine WONG, 8 ^{ème} adjointe au Maire de la Commune de Mahina
2	M. James, Matahi VIRASSAMY	Sapeur-pompier de la commune de Mahina	Médaille d'Honneur des Sapeurs-Pompiers échelon « Argent »	M. Pierre MASSON, Directeur de la Protection civile du Haut-Commissariat et Mme Célestine WONG, 8 ^{ème} adjointe au Maire de la Commune de Mahina

REMISE DE LETTRES DE FÉLICITATIONS

	Récipiendaires	Fonctions	Remise effectuée par
1	M. Heimoana JOURDAN	Sapeur-pompier volontaire	M. René BIDAL, Haut-Commissaire de la République